



MAISON DE L'ENFANCE DES BREULEUX. CHEMIN DE LA PEPINIERE 1. 2345 LES BREULEUX. 032 552 11 50

Projet pédagogique

Les Explorateurs

« 0 - 2 ans »

Travail réalisé par :

- Beuret Pauline, Educatrice de l'Enfance
- Cattin Sophie, Educatrice de l'Enfance
- Pelletier Françoise, Assistante Socio-Educative
- Silva Marina, Assistante Socio-Educative
- Turler Joanie, Directrice

Les Breuleux, le 25 mai 2020



Table des matières

1	Introduction	1
2	Plage horaire accueil-départ.....	1
3	Les accueils et les départs	1
4	Les rituels et les regroupements	2
5	Les activités créatrices et corporelles.....	2
6	Adaptation – intégration.....	3
7	Les activités extérieures	4
7.1	Les promenades	4
7.2	Le jardin	4
7.3	Les places de jeux	4
7.4	Les sorties extraordinaires	4
8	Les repas	5
8.1	L'alimentation jusqu' à 12 mois	5
8.1.1	Horaires des repas	5
8.2	L'alimentation de 12 à 24 mois	5
8.2.1	Le petit déjeuner	5
8.2.2	Le diner	6
8.2.3	Le goûter.....	6
9	L'allaitement.....	6
10	Le moment de repos.....	6
11	La vie quotidienne de l'enfant.....	6
12	L'autonomie	7
13	L'aménagement – mobilier – coins de jeux	7
14	L'objet transitionnel et la lolette	8
15	L'hygiène – les soins – l'administration des médicaments.....	8
16	Jeux et jouets personnels.....	8
17	Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles	9
18	L'accueil de l'enfant malade – les solutions proposées aux parents	9
19	Les règles de sécurité	10
20	Les règles – les limites – les sanctions	10
21	Les anniversaires.....	10
22	Le suivi de l'enfant et les références	11
23	La Prévention – les mauvais traitements – le retard de développement – les observations ...	11
24	Les Réseaux.....	11
25	La collaboration / famille – professionnels	12
26	La place des parents dans l'institution	12
27	Le passage de groupe	13



1 Introduction¹

Ce projet pédagogique sert de support et de soutien à l'équipe éducative. Les différents chapitres ci-dessous traitent des aspects organisationnels, fonctionnels et éducatifs. Il permet d'assurer une cohérence de travail et a pour objectif d'assurer un accueil de qualité.

Afin d'alléger la lecture du texte, un langage épïcène est utilisé.

2 Plage horaire accueil-départ

Les Explorateurs définissent des heures d'arrivée et de départ, comme suit :

- Le matin : 6h30 - 9h00
- Le matin sans repas : 11h30 - 12h00
- L'après-midi : 13h00 - 13h30
- En fin de journée : 15h30 - 17h45

Ces horaires permettent aux éducateurs d'assurer la planification de leur journée tout en étant disponibles, selon la période, pour l'enfant et/ou son parent.

Toutefois, le personnel éducatif accorde des exceptions en cas de rendez-vous médical annoncé ou d'allaitement.

Si le parent prend la décision de laisser partir son enfant avec une personne de son entourage, celui-ci devra nous le signaler à l'avance et nous procéderons à une vérification de l'identité.

3 Les accueils et les départs

Lors de l'arrivée de l'enfant, l'éducateur veille à l'accueillir personnellement en l'appelant par son prénom. Il favorise une atmosphère chaleureuse et bienveillante, propice à l'écoute et au dialogue. Il encourage l'enfant à dire lui-même au revoir à son parent afin de favoriser l'acceptation de la séparation. Ensuite, l'éducateur l'intègre progressivement au groupe tout en étant attentif à ses besoins.

Suite à ce moment d'échange, l'éducateur veille à noter précisément toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant dans le cahier de transmission.

Lors du départ de l'enfant, l'éducateur détaille – au parent – en toute transparence les événements vécus par l'enfant durant la journée.

En tout temps, le professionnel apporte un soutien à la parentalité et répond aux différentes interrogations de cette dernière.

¹ Les aspects théoriques ont principalement été inspirés par deux ouvrages :

- Paulette Jaquet-Travaglini, Raymonde Caffari-Viallon, Alain Dupont, *Penser, Réaliser, Evaluer l'accueil en crèche*, Editions des deux continents, 2003

- Paul A. Osterrieth, *Introduction à la psychologie de l'enfant*, Editions De Boeck&Belin, 1997, 17^e édition



4 Les rituels et les regroupements

Les rituels servent à structurer la journée de l'enfant afin de lui donner des repères. Ils se répètent durant la journée dans le but de lui offrir un cadre sécurisant. Il s'agit de moments de partage où enfants et équipe éducative réalisent une activité commune (par exemple : comptines, chansons, rondes pour les plus grands) afin de préparer l'enfant à un changement au cours de la journée (repas, balade, etc.). Il est important de varier la façon dont les regroupements se déroulent dans le but d'éviter des activités trop répétitives.

Pour le groupe des « Explorateurs », les membres de l'équipe éducative agissent en fonction de l'âge des enfants afin que ceux-ci participent également aux rituels : installation dans un baby-relax, prendre l'enfant sur les jambes ou autre méthode adaptée à la situation. Pour cette catégorie d'âge, la participation aux regroupements n'est pas obligatoire. Si l'enfant ne prend pas part à l'activité dès son commencement, il peut la rejoindre en tout temps.

Leur utilité est multiple : éveil de l'enfant, développement de l'estime de soi et du sentiment d'appartenance, épanouissement au sein de la collectivité.

5 Les activités créatrices et corporelles

Durant la journée, les enfants ont la possibilité d'effectuer diverses activités créatrices et corporelles avec différents supports matériels. L'équipe éducative met à disposition de la pâte à modeler, des bacs de manipulation qui peuvent contenir divers matériaux (sable, mousse à raser, riz, diverses graines, etc.). Ces activités favorisent le développement de la motricité fine et globale, de l'imagination ainsi que de la créativité.

Chaque activité est réalisée en fonction de l'âge de l'enfant et est adaptée en conséquence. Cela lui permet de les exécuter de manière autonome et de favoriser sa créativité. A cet effet les professionnels utilisent plusieurs techniques comme la peinture, le jeu ou encore des collages. Les jeux permettent aux enfants d'apprendre en s'amusant et développent leur imagination. Le label « Youp'la bouge » détenu par La Maison de l'Enfance atteste de la qualité du personnel éducatif (formation de xx jours) et celle du matériel proposé aux enfants lors des activités corporelles (tapis de gymnastique, trampoline, etc.). Ces dernières peuvent se réaliser de différentes façons : sortie à l'extérieur, jeu du parachute, divers parcours de motricités, etc. Ces diverses activités permettent à l'enfant de s'exprimer en bougeant et de développer sa motricité fine et globale.

Lors des activités « dirigées » (créatrices ou corporelles), l'enfant développe son identité face au groupe, valorise ses pairs et expérimente le sentiment d'appartenance. La construction de l'identité – individuelle et collective – permet à l'enfant de se définir et de s'affirmer vis-à-vis des autres personnes.

La Maison de l'Enfance bénéficie également d'un jardin extérieur avec divers jeux. Les professionnels emmènent les enfants le plus fréquemment possible à l'extérieur. Les bienfaits de ces sorties sont développés au point 8.2.



6 Adaptation – intégration

Les adaptations servent à établir – pour l'enfant – un lien progressif entre la sphère familiale et la structure de la Maison de l'Enfance. A travers ces moments facilitant l'intégration de l'enfant dans ce nouveau milieu, les différents acteurs (parents, enfant, éducateurs) prennent le temps de faire connaissance.

Les adaptations ont pour but de générer un climat de confiance et de faciliter la séparation entre parents et enfant. La séparation s'effectue de manière progressive selon les besoins de ces derniers.

Les adaptations permettent aussi à l'équipe éducative de percevoir les besoins et les habitudes de l'enfant. Elles contribuent à le mettre en confiance au sein du groupe qu'il fréquente selon le contrat établi (professionnels et autres enfants). Lorsque l'enfant arrive à la crèche, tout lui est inconnu. Avec ses parents (ou l'un d'entre eux), l'enfant découvre son nouveau cadre de vie et se familiarise avec les personnes de référence qui s'occuperont de lui. Progressivement, l'enfant – en la présence de son/ses parent/s – prend ses marques dans ce nouvel environnement (lieu, bruits, odeurs).

Lors du premier rendez-vous au sein du groupe des Explorateurs, l'équipe éducative et le/s parent/s remplit/issent un « dossier de l'enfant » élaboré par les professionnels. Celui-ci contient des informations administratives, par exemple : coordonnées, personnes autorisées à venir chercher l'enfant et d'autres centrées sur l'enfant (habitudes alimentaires, sommeil, maladie ou autres spécificités).

Le nombre d'adaptations dépend des besoins de l'enfant et des parents. En général, trois à quatre adaptations sont planifiées sans compter le rendez-vous initial. Lors de la première adaptation, le ou les parent/s accompagne/nt l'enfant et reste/nt avec lui, environ trente minutes. Dans un second temps, l'enfant vit avec le groupe sous la responsabilité du professionnel de référence (approximativement trente minutes également). Durant ce laps de temps, le/s parent/s est/sont joignable/s à tout moment au cas où l'expérience est mal vécue par l'enfant. Les adaptations suivantes se planifient et se structurent selon le rythme et les besoins de l'enfant ainsi que ceux des parents jusqu'à la date prévue de son entrée.



7 Les activités extérieures

L'équipe éducative veille à ce que les enfants aient la possibilité de sortir de la structure le plus souvent possible. Celle-ci met sur pied diverses activités extérieures pour que les enfants soient en contact avec la nature (balade, visite de ferme, etc.). Par ailleurs, les sorties leur permettent de développer la motricité globale, par exemple marcher, courir, sauter. Pour le développement de la motricité fine, par exemple ramasser des feuilles mortes, jouer avec du sable. Quant aux capacités sensorielles, elles stimulent le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe et le goût. Les sorties leur permettent aussi de se défouler, de stimuler leur curiosité dans la découverte de l'environnement extérieur.

7.1 Les promenades

Pour les promenades, le groupe des Explorateurs a, à disposition, plusieurs poussettes dont certaines à 4 places. L'équipe éducative veille à ce que les enfants capables de marcher se déplacent par eux-mêmes durant au moins une partie de la balade.

7.2 Le jardin

Le jardin des Explorateurs est aménagé afin que les enfants puissent y jouer librement et sans danger. Tous les jeux extérieurs sont adaptés à leur âge. L'équipe éducative met à disposition un espace réservé aux nouveau-nés, même si ceux-ci ne se déplacent pas de façon autonome. (Grande couverture sur laquelle se trouvent divers jouets)

7.3 Les places de jeux

Aux Breuleux, dans différents quartiers du village, plusieurs places de jeux sont à disposition des professionnels et adaptées au groupe des Explorateurs. Elles sont composées de différents éléments (escaliers, échelle à grimper, balançoire, ponts). Ces aménagements extérieurs permettent à l'équipe éducative de faire des observations spécifiques à la motricité globale, différents de celles observées au sein de l'institution.

7.4 Les sorties extraordinaires

La tranche d'âge du groupe des Explorateurs ne permet pas de pratiquer des sorties extraordinaires (déplacement en train, activité sur la journée en forêt). Cependant, les plus âgés du groupe ont parfois la possibilité de participer aux sorties prévues pour le groupe des Aventuriers.



8 Les repas

Les professionnels sont attentifs à satisfaire, dans la mesure du possible, les demandes des parents. Ceci permet de préserver la continuité entre la maison et la structure pour ne pas perturber les rythmes de l'enfant. La Maison de l'Enfance vise à respecter l'interculturalité présente au sein de l'institution. Ainsi, un menu sans porc peut être proposé en fonction des demandes parentales.

8.1 L'alimentation jusqu' à 12 mois

Tous les repas sont élaborés par les parents et apportés le jour même. Seuls les biberons de lait maternel ou de lait de suite sont préparés au fur et à mesure selon le besoin de l'enfant.

L'horaire est établi en fonction du dernier repas pris avant l'arrivée de l'enfant à l'institution. Les biberons et les bouillies sont donnés à la demande, selon le rythme et les besoins de l'enfant. Ces échanges permettent d'entrer en relation affective et sécuritaire avec l'adulte.

Pour les enfants nourris exclusivement au lait maternel ou de suite, les biberons sont donnés individuellement dans les bras. En grandissant, lorsqu'il est capable de tenir, soulever et boire son biberon seul, l'enfant est déposé dans un transat.

Le passage à l'alimentation solide se fait progressivement et selon le choix des parents. L'équipe éducative veille à respecter leur demande pour préserver le fil rouge maison et institution.

Le plus souvent possible, les professionnels permettent à l'enfant de s'approprier sa nourriture en le laissant s'alimenter avec les doigts et expérimenter l'utilisation de la cuillère. Cette démarche a pour but de satisfaire sa curiosité et de susciter son plaisir d'être à table.

Le personnel éducatif est disponible pour conseiller les parents dans les différentes étapes de l'alimentation.

8.1.1 Horaires des repas

Il n'y a pas d'horaire défini pour les enfants ne pouvant pas manger les repas élaborés par l'institution. En revanche, les repas de la crèche sont servis comme suit :

- Petit déjeuner → 8h00
- Diner → 11h30
- Gouter → 15h30

8.2 L'alimentation de 12 à 24 mois

8.2.1 Le petit déjeuner

L'équipe éducative respecte les rythmes alimentaires de chaque enfant. Si l'enfant accueilli doit boire son biberon du matin, ce dernier doit être préparé par le parent. Un petit déjeuner composé de fruits et de tartines est proposé aux enfants.



8.2.2 Le diner

Des menus variés et équilibrés préparés au sein de l'institution sont servis aux enfants. Les éducateurs mangent avec eux tout en les accompagnant dans leur apprentissage.

8.2.3 Le goûter

Des fruits suivis d'une collation sont proposés aux enfants. Cette dernière est composée d'aliments qui viennent équilibrer les repas de la journée.

9 L'allaitement

L'équipe éducative, consciente de l'importance et des bienfaits de l'allaitement, donne la possibilité aux mamans de nourrir leur enfant dans un lieu adapté au sein de la structure. De même, les mamans peuvent transmettre leur lait maternel aux éducateurs au cas où elles ne peuvent allaiter sur place. Les contenants de lait maternel sont systématiquement stockés au réfrigérateur ou congélateur selon les besoins, datés et mentionnent l'identité de l'enfant.

10 Le moment de repos

Les moments de repos sont définis selon les rythmes et besoins des enfants. Le sommeil chez l'enfant en bas âge est un moment essentiel au bon développement de sa croissance.

Les éducateurs, sur la base de leurs observations et des signes de fatigue de l'enfant, jugent lorsqu'un repos est nécessaire. La Maison de l'Enfance dispose de deux salles de sieste, légèrement assombries, dans le but d'optimiser la tranquillité et le repos de chaque enfant.

Chaque enfant dort dans un lit qui lui est attribué afin de maximiser ses repères et de le sécuriser. Les professionnels veillent à surveiller le sommeil de ces derniers.

11 La vie quotidienne de l'enfant ²

La journée de l'enfant au sein du groupe des Explorateurs est rythmée par différents moments et diverses activités organisés en fonction de la météo. Les heures des activités peuvent varier légèrement en fonction de la dynamique du groupe et du rythme de l'enfant.

² C.F Déroulement d'une journée type, projet institutionnel



12 L'autonomie

L'apprentissage de l'autonomie est un élément essentiel à la confiance en soi et au développement du tout petit. Elle stimule sa curiosité et le valorise. Le besoin d'autonomie évolue durant toute l'enfance. Devenir autonome, c'est acquérir peu à peu une forme de contrôle sur soi-même et sur sa vie.

L'autonomie se développe dans plusieurs sphères de la vie. Elle touche les capacités motrices, le cognitif, la gestion des émotions, l'interaction avec les autres, le créatif et le sensoriel.

L'équipe éducative respecte le niveau de développement de l'enfant afin qu'il puisse évoluer à son rythme et prendre confiance en ses compétences. En repérant et en observant leur désir d'autonomie, les professionnels incitent l'enfant à faire les choses de lui-même en l'aidant à prendre conscience de ses limites et de ses capacités. En l'encourageant, le guidant, le félicitant et lui offrant des choix pour atteindre ses objectifs, les éducateurs veillent à le rassurer dans ses actes pour renforcer sa confiance en lui. Ces actions lui permettent d'avoir une bonne estime de soi. En reconnaissant ses besoins et les signaux qu'il envoie, il se sentira compris et respecté dans son cheminement.

L'équipe éducative favorise les jeux libres en créant des conditions favorables à l'activité autonome. Elle veille à offrir une attention et un soutien à l'enfant sans interférer dans ses jeux. Elle propose un espace, des jeux et du matériel adapté à l'intérêt et aux possibilités de l'enfant ; ceux-ci sont variés et porteur de sens.

Les professionnels portent une attention particulière à la socialisation de l'enfant. Ils veillent à sa sécurité physique et émotionnelle tout en lui offrant des occasions d'interagir avec ses pairs et les adultes. Les éducateurs sont attentifs aux besoins relationnels et favorisent son expression verbale et/ou gestuelle.

13 L'aménagement – mobilier – coins de jeux

L'espace chez les Explorateurs est aménagé de façon à garantir la sécurité des enfants. Il est également aux normes au niveau de l'hygiène. Le groupe a avant tout besoin de sécurité affective. Cela permet aux enfants de s'ouvrir et développer naturellement leurs capacités motrices et cognitives. Il est donc important pour l'enfant d'avoir un espace de vie adapté à son âge. Chaque espace a un objectif clair qui permet à l'enfant de se repérer (espace pour manger, dormir et jouer). L'aménagement de l'espace est composé de peu de meubles, pour permettre à l'enfant de se mouvoir. Tous les meubles sont à leur hauteur pour favoriser leur autonomie tout au long de leur développement. Il y a aussi un parc pour les plus petits que l'on peut fermer pour des raisons de sécurité.



14 L'objet transitionnel et la lolette

Les objets transitionnels permettent à l'enfant de se sentir en sécurité et facilitent la séparation. Le doudou permet à l'enfant de passer du monde qu'il connaît (maison – parents) au monde extérieur qu'il va découvrir. Ce dernier est imprégné d'une odeur familière et connue qui le rassure. C'est un objet intime, personnel, qui dans des moments de peur, de colère et de tristesse représente pour lui une figure paternelle et maternelle. Il assure, en l'absence des parents, une sécurité psycho-affective.

Lorsque l'enfant est accueilli dans le groupe des Explorateurs, l'équipe éducative demande aux parents d'apporter une lolette qui restera à la crèche (si l'enfant en possède une).

Si l'enfant possède un doudou, celui-ci suivra l'enfant de son domicile au lieu d'accueil et vice versa. Les objets transitionnels sont déposés dans des pochettes individuelles respectives à chaque enfant. L'équipe éducative favorise ces objets transitionnels pour la sieste ou en fonction des besoins de l'enfant durant la journée. Lorsque l'enfant ne sent plus le besoin d'être rassuré par le biais de l'objet transitionnel, ce dernier sera rangé dans leur pochette.

15 L'hygiène – les soins – l'administration des médicaments

Un enfant malade peut être accueilli dans notre structure pour autant que sa pathologie ne figure pas sur la liste des maladies nécessitant une éviction.

L'éducatrice redouble de vigilance concernant l'hygiène lors des soins prodigués afin d'éviter la transmission de la maladie.

Elle prend connaissance des médicaments à administrer, de leur conservation, du dosage prescrit par le parent ou le médecin traitant, de l'heure de la prise figurant sur la fiche de traitement médical remplie et signée par le parent. Elle veille néanmoins à effectuer un contrôle de la date de péremption et sur le dosage à administrer. En cas de doute, aucun médicament n'est donné. Le pharmacien attitré ou le pédiatre de référence avec lequel la Maison de l'Enfance collabore peut la renseigner sur l'exactitude de ce qui a été prescrit et ainsi lever le doute sur ses interrogations. Si le traitement n'est pas adapté et modifié par ce dernier, le parent est informé de notre démarche.

Si l'éducatrice juge nécessaire d'administrer un médicament non prescrit par le parent, elle prend contact avec lui afin de lui exposer la situation et lui demander l'autorisation.

16 Jeux et jouets personnels

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, l'équipe éducative du groupe des Explorateurs déconseille d'apporter des jeux et des jouets personnels. A cet âge, le développement de l'enfant s'effectue par le stade oral (l'enfant suce, mord et absorbe tout ce qui se trouve à sa portée).



17 Les mesures d'hygiène et la prévention des maladies transmissibles

L'hygiène est l'ensemble des mesures destinées à prévenir les infections. C'est l'un des éléments essentiels au maintien de la santé des enfants. Elle regroupe un ensemble de règles élémentaires qui doivent être appliquées par le personnel éducatif :

Hygiène individuelle : lavage et désinfection des mains (avant et après les soins prodigués aux enfants, à l'arrivée et au départ du lieu de travail), port de gants lors de situations particulières (diarrhée, vomissement), protection des blessures, consultation rapide lors de pathologie.

Hygiène des locaux : entretien quotidien et aération des locaux destinés aux enfants. Désinfection pluri quotidienne de certaines zones (tables de changes, coin repas, toilettes et lavabos utilisés par les enfants).

Hygiène des jeux : désinfection régulière et accentuée lors de maladie contagieuse ou salissure.

Hygiène du matériel : changement régulier des brosses à dents et nettoyage hebdomadaire des gobelets à dents individuels et des draps de lit individuel, changement régulier des alèses personnelles sur lesquelles sont changés les enfants. Changement pluri quotidien du linge utilisé par les enfants pour se sécher les mains.

Hygiène lors des soins : lavage et désinfection des mains du personnel (avant et après les différents soins), alèse individuelle disposée sur la table à langer lors des changes, port de gants lors de diarrhées ou lors de prise en charge d'un enfant blessé en cas d'hémorragie.

Les enfants sont sensibilisés à une bonne hygiène lors du mouchage ; du brossage des dents ; du lavage de leurs mains après être passés aux toilettes, au retour des activités extérieures et celui qui précède les repas. Ces petits gestes du quotidien sont expliqués, accompagnés par le personnel éducatif qui les rend attentifs au but recherché dans l'accomplissement de ces actes.

18 L'accueil de l'enfant malade – les solutions proposées aux parents

Lorsqu'apparaît un signe de maladie chez l'enfant, l'équipe éducative se permet d'avertir les parents par téléphone afin de mettre en place un accompagnement adapté. Cette démarche permet à ces derniers de s'organiser et d'obtenir au besoin un rendez-vous chez le pédiatre.

Dans le cas où un enfant malade présente un bon état général, l'institution peut l'accueillir. Une fiche médicale est fournie à leur arrivée. Cette dernière détaille la prise, la posologie et l'heure à laquelle le médicament doit être administré. Tout au long de la journée, l'équipe éducative observe et veille sur l'enfant tout en répondant à ses besoins.

En cas de maladie et en s'appuyant sur le protocole d'éviction, si l'enfant ne présente pas un bon état général, l'équipe éducative peut refuser sa présence au sein de l'institution.



19 Les règles de sécurité³

Le personnel éducatif intervient auprès de l'enfant tout en veillant, à chaque instant, à assurer sa sécurité physique et affective.

Il se réfère au fascicule de procédures mis en place par la Direction afin d'agir de manière professionnelle et appropriée.

20 Les règles – les limites – les sanctions

Tout d'abord, l'instauration de règles a pour but d'assurer la sécurité des enfants, ces derniers commençant à se déplacer à partir de 9 mois environ. L'introduction de certaines règles permet également à l'enfant – autour de 12 mois – d'interagir avec ses pairs et les objets de façon respectueuse (comportement non-agressif, respect du matériel, etc.). De façon générale, les règles offrent aux enfants du groupe Explorateurs un encadrement précis et structuré. Cela peut contrebalancer une grande liberté qui pourrait parfois créer des soucis. Un cadre réglementé vise également à les rassurer.

Dans le but de bénéficier d'un climat sain et agréable, l'équipe éducative du groupe Explorateurs veille à ce que toute règle soit : claire, concrète, constante et conséquente. Il est crucial pour l'enfant de comprendre les règles à respecter au sein du groupe : elles doivent être réalistes, à savoir formulées selon sa capacité de compréhension. De même, il est important de souligner le comportement attendu et autorisé plutôt que de mentionner l'ensemble des interdits. Par ailleurs, la constance est primordiale : tous les membres de l'équipe éducative doivent instaurer un cadre de règles identiques. Sinon, les enfants n'ont plus de repères quant aux comportements autorisés ou interdits. Le non-respect des règles de vie au sein de la structure entraîne des conséquences et est utile pour rappeler à l'enfant l'importance de ces dernières.

Etant donné que les Explorateurs ont entre 3 et 24 mois, l'équipe éducative n'applique pas les mêmes sanctions que celles mises en place pour des enfants plus âgés. Les sanctions éducatives – centrées sur des actes et non des personnes – servent à aider l'enfant à développer son sens des responsabilités (même si ce sens est davantage présent chez les plus âgés, d'où l'apparition des sanctions réparatrices dans un deuxième temps). En aucun cas, les sanctions ne doivent avoir d'impact sur l'estime de soi des enfants et porter atteinte à leur dignité. En fonction de la transgression (morsure, coups donnés ou non-respect du matériel, etc.), elles sont proportionnées et ont un but éducatif. En effet, l'introduction d'une sanction consiste à rappeler l'importance de vivre en communauté de façon respectueuse.

21 Les anniversaires

Au sein du groupe des Explorateurs, une photographie de chaque enfant est affichée. Outre le prénom, le jour d'anniversaire de chacun y est également mentionné. Ces informations servent de repère à l'équipe éducative.

Les professionnels offrent aux parents la possibilité d'apporter un gâteau qui sera partagé au sein du groupe. L'équipe éducative se charge de prendre des photos afin d'avoir un souvenir de cette journée particulière pour l'enfant. Dans le cas d'une fratrie au sein de l'institution, le ou les frères et sœurs sont invités à y participer. Le but est de partager un moment convivial et simple avec tous les enfants présents.

³ C.F projet institutionnel, Annexe E « procédures générales »,



22 Le suivi de l'enfant et les références

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant, un éducateur du groupe concerné prend en charge l'accueil de l'enfant et de ses parents, les adaptations ainsi que le suivi continu sur son développement. Le choix de la référence est fait selon les jours de présence de l'enfant et de l'éducateur. Il accompagne l'enfant durant son vécu à la crèche, est son repère et le garant du lien entre la crèche, l'enfant et sa famille. Il travaille au plus près de ses collègues afin d'avoir toutes les informations sur l'enfant qu'il accompagne. C'est lui qui effectue les bilans et les entretiens entre les parents et la direction si besoin. L'équipe éducative élabore un dossier de l'enfant dans lequel sont recueillis toutes les habitudes, rythmes et spécificités de l'enfant afin d'avoir un suivi et un accueil adaptés et personnalisés. Ce dernier est établi grâce aux échanges et à la collaboration avec les parents. Il est complété selon les besoins et les changements divers de l'enfant accueilli.

23 La Prévention – les mauvais traitements – le retard de développement – les observations

L'équipe éducative élabore un dossier d'observation individuel pour chaque enfant. Y sont consignés les acquisitions, les ressources et les évolutions de l'enfant au quotidien. Ces observations se basent sur l'autonomie, la socialisation, le cognitif, l'affectif, le langage, la motricité fine et globale de l'enfant. C'est un outil nécessaire pour effectuer un suivi de qualité pour chaque enfant et ainsi poser des objectifs. Il permet également de prévenir certains retards et de porter une attention particulière sur l'évolution de l'enfant. Selon les retards ou difficultés observés, l'équipe éducative met en place des entretiens individuels et au besoin un travail en réseau afin d'aider l'enfant à s'épanouir. Le recueil des observations relatif à l'enfant le suit durant tout son séjour en crèche. Il est joint au recueil des autres groupes au fur et à mesure que l'enfant grandit.

24 Les Réseaux

Le travail en réseau a pour but d'établir une relation de partenariat entre les parents et les différents professionnels de l'enfance. Cette collaboration garantit une continuité éducative et une possibilité d'intervention de la part de différents acteurs du milieu de l'enfance. Il est un précieux outil de prévention et de dépistage de difficultés, par des professionnels du domaine social, de la santé ou d'autres parties.



25 La collaboration / famille – professionnels

La collaboration entre familles et professionnels vise à créer une relation éducative en partenariat avec les parents, en assistant ceux-ci dans leur rôle de premiers éducateurs afin qu'ils puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Adapter l'accueil de l'enfant tout en respectant les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leur enfant.

Dès l'établissement du dossier de l'enfant, l'éducatrice veille à écouter ce que les parents ont envie ou besoin de mentionner concernant leur enfant et la manière dont ils souhaitent que l'éducatrice le considère et prenne soin de lui.

Au-delà des transmissions physiologiques, l'éducatrice cible les activités de jeux, les comportements relationnels de l'enfant lors des transmissions.

Elle soutient et accompagne le/s parent/s en partageant ses connaissances et expériences professionnelles dans les domaines de l'alimentations et des soins. Plus spécifiquement concernant les étapes du développement de l'enfant, thème pouvant susciter des questionnements ou des inquiétudes chez les parents.

26 La place des parents dans l'institution

Les parents occupent une place importante au sein de notre institution. Il est primordial qu'ils soient accueillis chaleureusement, dans de bonnes conditions et qu'ils soient reconnus dans leur rôle éducatif. Les liens de confiance tissés avec le personnel éducatif permettent à l'enfant et à ses parents de se sentir en sécurité et rassurés. Ces moments d'échanges facilitent la séparation et permettent une prise en charge de qualité.

L'enfant peut ainsi créer à son tour de véritables liens affectifs avec la personne qui prend soin de lui en l'absence de ses parents.

Lors de ces rencontres, l'éducatrice est disponible, à l'écoute et fait preuve de transparence afin d'élaborer ensemble des stratégies d'intervention et d'assurer une cohérence entre les deux milieux de vie de l'enfant. Une co-éducation et un soutien dans la parentalité se mettent alors en place.

Les parents sont le premier point d'ancrage de l'enfant, sur lequel il peut se reposer, être rassuré et se construire. Leurs actions éducatives sont accueillies, entendues, discutées dans le respect et dans le non-jugement.



27 Le passage de groupe

Vers l'âge de deux ans et en fonction de son développement socio-psychologique et de son intérêt, l'enfant change de groupe.

L'enfant est amené à intégrer progressivement le groupe des Aventuriers. La transition se fait lors des moments d'accueil, de repas, de sieste qui se répètent dans le temps tout en se prolongeant jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité et qu'il trouve sa place au sein du nouveau groupe.

L'enfant, tout comme les fratries, ont la possibilité selon leur désir de retrouver pour de courts moments le groupe des Explorateurs.

Un entretien de passage est organisé avec les parents et a lieu en présence de l'éducatrice de référence et celle du nouveau groupe d'accueil. Un bilan du vécu de l'enfant au sein du groupe, se fait sous forme d'échanges avec en support, le dossier d'observation du développement de l'enfant.

L'éducatrice d'accueil décrit les principales intentions pédagogiques et le déroulement d'une journée. Ce qui donne lieu à des échanges d'informations avec les parents qui apportent leurs expériences et commentaires personnels. Ce sont des moments riches et intenses qui offrent la possibilité d'établir des liens de continuité entre l'enfant et sa famille.

La seconde partie de l'entretien est suivie de la visite des locaux du prochain groupe d'accueil. Les parents découvrent ainsi le nouvel agencement et le mobilier spécifiques à la pédagogie pratiquée dans le groupe des Aventuriers.